



MA Bar-le-Duc

AGRESSION A LA MA BAR-LE-DUC

Le 16 octobre 2024.

Hier, lors de la sortie de la promenade QD, notre collègue David s'est pris une multitude de coups au visage sans raison apparente par le détenu B

Depuis bien longtemps, le bureau local l'avait prédit !

En effet, ce n'est pas faute de rendre compte de l'atmosphère de la détention qui s'est largement détériorée ces derniers mois. L'intervention des ERIS cet été n'a rien changé.

Certains détenus n'ont rien à faire dans notre établissement...

Comment expliquer qu'un détenu, condamné à une peine de 18 mois supplémentaire suite à un dépôt de plainte d'un collègue soit encore présent dans notre établissement.

Il est grand temps d'enclencher la machine transferts !!

Comme le bureau local l'avait demandé au dernier CSA du 25 septembre, il est impératif de constituer au plus vite un groupe de travail afin de réorganiser le fonctionnement de la Maison d'Arrêt qui a montré ces limites.

L'UFAP UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement à notre collègue David et se tient à sa disposition pour l'accompagner dans les démarches qu'il souhaitera entreprendre.

L'UFAP félicite les collègues présents, surveillants, gradé et directeur pour cette intervention et gestion de l'incident.

Le bureau local UFAP UNSa Justice attend dorénavant une réaction rapide de notre direction pour faire partir au plus vite ces détenus qui n'ont pas leur place dans notre établissement.

Le secrétaire local.
Jean-Bernard GASCARD.